

Comme dans les autres maroquineries Hermès, pour vos salaires et vos conditions de travail, adhérez à la CGT



Hermès

La CGT est le 1^{er} syndicat chez Hermès comme chez les sous-traitants ainsi que dans l'ensemble des maroquineries en France : partout où les salariés se syndiquent et votent CGT, des propositions sont faites pour améliorer les conditions de travail et les salaires progressent.

Dans la Convention Collective Nationale Maroquinerie la CGT a proposé et obtenu :

- Chaque année l'augmentation des salaires minimums conventionnels
- La mise en place d'une prévoyance

Dans les entreprises du groupe Hermès la CGT défend :

- Les mêmes salaires chez les sous-traitants pour niveler les droits de toutes et tous vers le haut
- L'amélioration des conditions de travail

Plus nombreux nous serons plus forts

1% de la rémunération nette

Pour les collègues non imposables : elle donne un crédit d'impôt restituable

Une cotisation syndicale de 15 € ne coûte en réalité que : 5 €

Déductible des impôts à hauteur de : 66%

Le syndicalisme c'est la défense quotidienne des salariés pour faire respecter le droit du travail, négocier les revendications et les futures conquêtes sociales. Se syndiquer est confidentiel si vous le souhaitez. Vous serez informés de l'actualité, de vos droits, défendus et soutenus.

Combien ça coûte ? C'est 1% du salaire net.

Si vous n'êtes pas « aux frais réels » cela donne droit à un crédit d'impôt de 66% de la cotisation syndicale. Par exemple, si vous cotisez 15 € par mois cela ne vous coûte après réduction d'impôts que 5€/mois.

Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre : syndiquez-vous !





BULLETIN DE CONTACT
Maroquinerie Hermès

Prénom :

Nom :

Tél.:

Mail. :

A remettre à **CGT THCB Ile de France**
Bourse du travail, bureau 223 -2ème étage
3 rue du Château d'eau 75010 Paris
Tél : 01 55 82 84 89 - Mail : thcb.cgt.idf@gmail.com
Site : www.thcb-cgt.fr



**Actualité sociale, droits
et infos pratiques**
INFORMEZ-VOUS
www.thcb-cgt.fr

